

**HAB-41**

## Indice BCL Chargé de consignation pour les véhicules électriques ou hybrides

**CONTENU****OBJECTIFS**

- Acquérir les connaissances pour mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550.
- Apprendre à effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/ engins (chariots électriques et voitures électriques/ hybrides).
- Savoir évaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser.
- Permettre à l'employeur de délivrer à son employé, un (des) titre(s) d'habilitation électrique correspondant au niveau **BCL Chargé de consignation**.

**PUBLIC CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS**

Tous les salariés électricien effectuant des opérations de consignation sur des véhicules/engins et au-dessus des seuils de tension et de capacités suivantes :

- en courant continu (c.c.) : tension  $U > 60$  V c.c.
- en courant alternatif (c.a.) : tension  $U > 25$  Volts efficaces
- pour les batteries : une capacité  $C > 180$  Ah.

Exemple : *Électricien*

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

**MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

Exposés théoriques basés sur les modules Tronc commun, BCL Chargé de consignation et sur les retours d'expériences, des pratiques et des connaissances des participants.

**Applications pratiques chez le client avec mise à disposition de l'environnement, des moyens et matériels suivants :**

- Les stagiaires doivent opérer sur ou dans l'environnement des équipements électriques type véhicules électriques ou hybrides
- Mise à disposition d'un véhicule électrique ou hybride.

Supports numériques, photos, vidéos, manuel stagiaire.

8 personnes maximum par formateur.

**MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS ET DOCUMENTS DÉLIVRÉS**

Contrôle des connaissances théoriques via un QCM et contrôle des connaissances pratiques grâce à une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention suivant les critères de la NF C 18-550.

Délivrance d'une Attestation d'assiduité.

En cas de réussite, délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation électrique pré-rempli en fonction de l'avis après formation.

**DUREE**

2 jours soit 14 heures

**TRONC COMMUN**

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance
- Connaître l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX)
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences
- Connaître les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées, opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont une tension  $\leq 60$  Vcc ou  $\leq 25$  Vac pour une capacité  $\leq 180$  Ah
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils)
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident et incendie

**MODULE BCL CHARGÉ DE CONSIGNATION**

- Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension
- Préciser le rôle des acteurs :
  - Exécutant
  - Chargé de réparation ou travaux
  - Chargé de consignation
- Décrire les travaux hors tension : par consignation
- Décrire les limites du chargé de consignation par rapport aux travaux sous tension
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de réparation, chargé de travaux
- Énoncer les fonctions des matériels électriques (dispositif de séparation, dispositif de VAT)
- Caractériser les équipements de protection collective et individuelle ainsi que l'outillage isolé et isolant: utilisation et d'utilisation
- Décrire pour le véhicule/engin, les opérations
  - Consignation / déconsignation
  - Mise hors tension / remise sous tension

**INTERFORMAT**

20 rue Hippolyte Foucault - CS 72137 – 72021 LE MANS CEDEX 2

Tél. : 02.43.40.83.40 – Fax : 02.43.40.83.41

[interformat72@interformat.fr](mailto:interformat72@interformat.fr)

**INTERFORMAT**

Technopôle – Bât.L – 2 rue Albert Einstein – 53810 CHANGÉ

Tél. : 02.43.56.05.05 – Fax : 02.43.56.47.66

[interformat53@interformat.fr](mailto:interformat53@interformat.fr)